
Promotion et développemnt de la gestion alternative des déchets verts

Syndicat Mixte du Pays de la Haute Sarthe

BP 24

72130 FRESNAY SUR SARTHE

[Voir le site internet](#)

Marie-hélène Angonnet

marie-helene.angonnet@payshautesarthe.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)

Auteur :

CONTEXTE

Dans un premier temps, un groupe de travail Déchets verts a été créé. Ce groupe de travail a souhaité également aborder la question des contrôles d'accès déchèterie a été créé. Ce groupe est composé des présidents de chaque commission environnement de chaque communauté de communes du Pays et des techniciens.

Une première rencontre en **mars 2011** avait eu lieu afin d'échanger sur les modes de traitement des déchets verts de chaque Communauté de communes. Plusieurs rencontres ont eu lieu en 2012 une en juin et une autre en décembre.

1. Démonstration broyeur

En décembre 2012, le Pays a lancé une enquête auprès de l'ensemble des communes du territoire afin d'évaluer le gisement des déchets verts liés à l'entretien des espaces publics. Cette enquête a permis de savoir quelles solutions adaptées peuvent être envisagées (broyeur collectif mobile ou fixe...). D'après l'enquête 74% des collectivités interrogées sont favorables à l'achat d'un broyeur de déchets verts des collectivités et 18% semblent intéressées par un broyeur déchets verts pour les particuliers.

Fin 2012, il a été intéressant de venir voir le broyeur mobile collectif du SICTOM Loir et Sarthe qui est mis à disposition pour quatre communautés de communes.

Lors de la commission environnement du 29 mai 2012, les membres ont évoqué que l'échelle du Pays semble trop vaste pour mutualiser un broyeur déchets verts.

Les CdC membres du SMIRGEOM auront à leur disposition deux broyeurs de déchets verts pour satisfaire leurs besoins. Les broyeurs seront utilisés uniquement pour les déchets verts municipaux. En décembre 2012, le SMIRGEOM a voté favorablement pour la prise en charge du broyeur et du fonctionnement du matériel.

Il reste à déterminer un certain nombre d'éléments au cours de l'année 2013 pour établir le cahier des charges.

L'activité du site du SMIRGEOM est reconduite jusqu'en 2016. Le périmètre actuel du site fermera en 2015, à ce jour le SMIRGEOM se pose la question de la pertinence de mettre en place une plate-forme déchets verts sur le site du centre d'enfouissement au-delà du périmètre actuel. Pour le moment, aucune solution n'est validée.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Objectifs de l'action

- Valoriser les tonnages de déchets verts des collectivités résultant des entretiens d'espaces verts,
- Sensibiliser, informer les collectivités, les particuliers à la gestion alternative des déchets verts,
- Diffuser les bonnes pratiques.
- Réduire le volume de déchets de façon à optimiser le transport de ceux-ci

Résultats quantitatifs

Sur les 39 communes du Pays de la Haute Sarthe, ayant répondu à l'enquête, 37 ont déclaré produire en moyenne entre 1 à 3 m³ de déchets verts / semaine liés à la gestion de leurs espaces publics (soit plus de 4 000 m³ / an) et 2 ont déclaré produire entre 4 à 9 m³ par semaine. Ainsi, a minima le gisement de déchets verts est estimé à 2340 m³ par an et a maxima 6708 m³ par an donc en moyenne le gisement est de 4524 m³ par an pour ces 39 communes. Donc, pour répondre à leurs besoins les collectivités auront à leur disposition deux broyeurs de déchets verts.

Résultats qualitatifs

Les résultats qualitatifs sont difficiles à évaluer pour le moment puisque le projet est en cours de réalisation. Dans tous les cas, le broyat pourra servir dans le cadre du paillage des espaces verts ce qui limitera l'arrosage et le recours aux produits phytosanitaires. De plus, ce broyat aura son utilité pour un éventuel apport en matière carbonnée pour le compostage. Enfin, d'un point de vu esthétique le paillage sera un moyen d'embellir les espaces verts.

MISE EN OEUVRE

Planning

Au cours du deuxième semestre 2013, les broyeurs seront mis à disposition des collectivités.

Moyens humains

- Techniciens du service entretien des espaces verts des collectivités
- Techniciens du SMIRGEOM

Moyens financiers

Afin de réaliser cet achat, des demandes de subventions ont été effectuées auprès du Conseil général de la Sarthe et de l'ADEME.

Moyens techniques

- Equipement de broyage: 2 broyeurs

Partenaires mobilisés

Différents partenaires sont mobilisés pour cette action l'ADEME, les Communautés de communes, le Conseil général, le SMIRGEOM.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette démarche apparaît comme tout à fait reproductible puisqu'il s'agit de valoriser les déchets verts municipaux de façon à mettre en avant l'écoexemplarité des collectivités en matière de prévention des déchets. De plus, cette action est cohérente sur un territoire ayant une démarche de compostage engagée car le produit final pourra servir à la fois de matière carbonnée pour le compostage et de paillage pour les espaces verts des collectivités.

Difficultés rencontrées

Il s'agit d'un projet cohérent et structurant à l'échelle du territoire d'où la volonté de mettre du matériel de broyage à disposition des collectivités. De plus, la valorisation des déchets verts n'est pas le seul objectif

recherché, l'écoexemplarité des collectivités en est un également.

Recommandations éventuelles

Il est nécessaire de bien définir les besoins pour rédiger le cahier des charges de façon à investir dans un matériel adapté. Sachant que les gisements de déchets à broyer sont assez conséquents donc il s'agira d'un matériel utilisé de manière intense.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | BROYEUR | COLLECTIVITES LOCALES | INVESTISSEMENT | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Marc JANIN

marc.janin@ademe.fr

Direction régionale Outre Mer